

Image not found or type unknown



Donation de terrain de son vivant

Par **lelex**, le **16/06/2009** à **19:22**

Bonjour, je vous présente tout d'abord le sujet... mes parents ont eut 7 enfants puis mon père est décédé alors que j'avais 3 ans. ma mère s'est remariée et j'ai grandi avec mon beau père alors que mes frères et sœurs étaient déjà partis de la maison. aujourd'hui mon beau père me fait part de sa volonté de me faire une donation d'un terrain. ma question étant : devrais-je payer les parts à mes frères et sœurs malgré que le terrain appartient à mon beau père? merci d'avance pour vos réponses...